

L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

Assemblée Générale 2022

Jeudi 19 janvier 2023

- L'Assemblée Générale se déroule dans la salle de cinéma de la MJC de Reignier et débute à 20 heures 30.

- Les adhérents 2022 ont été convoqué par voie postale.

- Les personnes présentes signent sur la liste des adhérents, elles sont au nombre de 60.

- Les personnes ayant donné leur pouvoir sont indiquées sur la même liste :

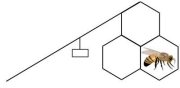
Nom	Prénom	Nombre de pouvoirs reçus	Total
FAVRE	André	/	1
ZUBER	Daniel	/	1
LACRAZ	Alain	////////////////	15
ASSENS	Alexis	////////////////	12
DEHEN	Pierre	///	3
DÉTRAZ	Roland	///	3
BOVAGNE	Magali	//	2
MICHELET	Christine	/	1
LARATTE	Christine	/	1
MARCHAND	Gilbert	///	3
ANONYME		////	5
		TOTAL	47

Madame Christine LARATTE a donné pouvoir à monsieur Alexis ASSENS (donc deux pouvoirs en plus pour monsieur Alexis ASSENS : celui de madame Christine LARATTE et celui reçu par madame Christine LARATTE).

Nous obtenons donc un total final de 47 pouvoirs.

- Le total des personnes présentes ou représentées est donc de $60 + 47 = 107$.

- Monsieur Alain LACRAZ prend la parole pour demander aux personnes présentes mais non adhérentes en 2022 de ne pas prendre part aux différents votes.

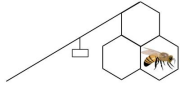


- Monsieur Alexis ASSENS, Président, prend la parole :

Bonsoir à toutes et à tous,

Chers adhérents et amis apiculteurs et apicultrices, merci de votre présence. Avant de débiter ce rapport d'activité 2022, je tiens tout d'abord à remercier différents acteurs qui participent à la vie de l'association :

- Le Conseil Municipal de Reignier pour le soutien qu'ils nous apportent, notamment grâce à la subvention allouée à notre association, à la convention pour la mise à disposition du rucher de Moussy ou encore aux réservations des différentes salles à titre gracieux.
- Le Conseil Municipal d'Annemasse, pour le soutien apporté au travers de la convention qui nous lie pour le rucher de Valeury.
- Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Haute-Savoie et sa Présidente, madame France GAVE, pour la délivrance gratuite des produits de traitement contre le varroa pour les ruches du rucher école.
- Le Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie et tout particulièrement son président monsieur Pierre TOMAS-BOUIL pour l'énergie déployée pour conduire à bien le concours des miels, ainsi que pour permettre aux apiculteurs haut-savoyards de lutter efficacement contre le frelon asiatique en 2023 avec la mise à disposition prochaine de pièges financés par le conseil départemental de Haute-Savoie.
- Les magasins Alp'Abeille à Vongy et Botanic à Ville la Grand pour nous faire bénéficier, sur présentation de notre carte d'adhérent à l'Abeille du Salève, de réductions sur certains de leurs articles.
- Les Rotary clubs d'Annemasse et de Saint-Julien en Genevois pour leur générosité avec le don de 5 ruches ainsi que d'une combinaison complète.
- Les familles PRUNIAUX, BORNAND et JOSSERAND pour leur générosité.



Je vous présente maintenant le rapport d'activité 2022 :

1) Les adhésions

Le nombre de nos adhérents est en légère hausse avec 269 adhésions (dont 3 personnes morales), pour 261 en 2022. L'âge moyen de 54 ans et la proportion d'apicultrice de 26% restent stables.

Je vous rappelle que le montant de l'adhésion individuelle est maintenu à 20,00 euros par personne et 30,00 euros pour l'ensemble des personnes d'une même famille. J'en profite pour insister sur le fait que les adhésions doivent être transmises auprès de notre secrétaire Monsieur Alain LACRAZ, et non auprès de la mairie de Reignier !

2) Les cours

a) Cours débutant

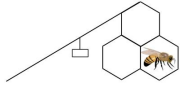
Nous avons conduit à bien la formation des 39 élèves inscrits cette année (12 femmes et 27 hommes). Je remercie les différents intervenants, que ce soit lors des cours théoriques avec monsieur Pierre TOMAS BOUIL pour ses cours magistraux, monsieur Guillaume HAASE pour son cours sur le droit en apiculture, monsieur Bertrand LEROI pour son cours sur le matériel, monsieur Alain LACRAZ pour celui portant sur la toxicité du venin d'abeille, et monsieur Didier MOUCHET pour son cours sur la dégustation des miels.

Je tiens aussi à remercier, monsieur Roland DETRAZ responsable des cours débutants, mesdames Christine MICHELET, Magali BOVAGNE et Christine LARATTE ainsi que messieurs Didier BERGE, André FAVRE, Alain LOZERON, Alain LACRAZ et René PLACE, pour l'aide apportée en tant que moniteur/monitrice. Les élèves ont pu s'éveiller au monde des abeilles dans une bonne ambiance et se former avec sérieux à la conduite d'une colonie.

Je rappelle que le montant de l'inscription aux cours pratiques débutant reste à 80,00 euros par personne.

b) Cours avancé

Cette année le cours d'élevage de reine dont la pratique est dispensée au rucher d'Arthaz a été suivi par 26 élèves pour la partie théorique et un peu moins d'une vingtaine pour la partie pratique. Je remercie chaleureusement monsieur Claude ENGILBERGE pour son aide.



3) Les manifestations

Nous avons été fortement sollicité cette année, et avons pu réaliser ou participer à :

- Un atelier de fonte et échange/vente de cire le 12 février.
- Notre foire au matériel d'occasion Apitroc le 26 mars.
- L'Assemblée Générale du Syndapi74+GDSA74 le 3 avril.
- L'intervention dans les écoles de Reignier (projet Bleu-sphère) au mois d'avril.
- La randonnée Saveurs et Paysages le 1 mai.
- Les portes ouvertes du service Parcs et Jardins d'Annemasse le 7 mai.
- Le village des Nuits de l'éco avec la ville d'Annemasse le 14 mai.
- Notre pique-nique à la cabane des chasseurs le 11 juin.
- La foire de la Saint-Laurent le 6 août.
- La foire de Reignier le 1 octobre.
- La foire de la Saint-Denis le 9 octobre.

Je remercie vivement l'ensemble des bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour venir mettre en place, animer les stands, ranger ou participer à des événements ponctuels avec l'association.

4) Commandes groupées

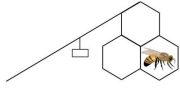
Nous sommes conscients que le bon fonctionnement de toutes ces actions dépend de la bonne volonté et de la fiabilité de nos adhérents mais aussi des bénévoles impliqués. Un grand merci à tous pour votre sérieux et votre confiance.

a) Le sirop

Les volumes sirop sont toujours très importants, avec plus de 23 tonnes revendues cette année. Grâce à notre opération d'achat à l'hiver dernier (le second achat de l'année) l'évolution des tarifs a pu être contenue (à 0.79 € / kilogramme), mais pour la prochaine commande le tarif devrait augmenter significativement (plus de 0.85 € / kilogramme envisagé).

Nous remercions monsieur Pascal ORSIER et sa femme pour avoir mis gracieusement leurs locaux à la disposition de l'association et d'autre part pour avoir pris sur leurs temps pour assurer la distribution du sirop. Merci également à monsieur Bertrand LEROI pour avoir géré la partie commande, ainsi que tous les bénévoles qui sont intervenus soit pour la réception du sirop soit lors de sa distribution.

Je rappelle que pour bénéficier d'une distribution de sirop il faut impérativement être à jour de sa cotisation à l'Abeille du Salève avant la date de distribution.



b) La cire

Un grand merci à notre ancien président monsieur André FAVRE qui continue de s'occuper des échanges de cire au sein de l'association. Nous allons récupérer prochainement 123 kilogrammes de cire gaufrée à façon grâce la participation des adhérents. Monsieur André FAVRE m'a indiqué qu'il poursuivrait pour 2023 l'échange/vente de cire pour l'association et nous l'en remercions à nouveau.

c) Le matériel

Nous avons effectué deux ventes de matériel cette année, les samedis 16 avril et 15 octobre, qui se sont déroulées avec succès. Je remercie vivement madame Christine LARATTE ainsi que madame Magali BOVAGNE pour leur disponibilité et leur sérieux, ainsi que tous les autres bénévoles ayant participé. J'adresse aussi un merci tout particulier à monsieur Louis ROSSET pour son aide et le prêt de son matériel pour permettre la réception des commandes.

5) Les ruchers

Le cheptel actuel se distribuait comme suit avant la mise en hivernage :

- 7 ruches à Valeury
- 31 ruches à Moussy
- 7 ruches à Arthaz
- 1 ruche à Vétraz Monthoux

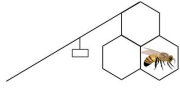
Nous remercions vivement messieurs André PERNET-COUDRIER, René CHAMBET et Gilbert SALLES pour leur participation à l'entretien des espaces verts et à la surveillance des ruchers.

a) Le rucher de Moussy

Je remercie chaleureusement monsieur Alain LOZERON pour la restauration du système photovoltaïque au rucher de Moussy qui pourra permettre en 2023 de remettre en service le système Vatorex, ainsi que pour la création d'un rangement efficace afin d'optimiser l'espace dans le chalet. Nous avons aussi pu remplacer cinq vieilles ruches par des flambrants neuves grâce à la donation des Rotary clubs d'Annemasse et Saint-Julien en Genevois.

b) Le rucher d'Arthaz

L'année 2022 a permis le repeuplement de l'ensemble des ruches. Merci à messieurs Eric TONDELIER et Pierre DEHEN d'avoir assuré à mes côtés le suivi du rucher.



c) Le rucher de Valeury

Je remercie messieurs Didier BERGE et André FAVRE pour leur disponibilité et leur sérieux dans l'entretien du rucher de Valeury, 96 kilogrammes de miel ont ainsi pu être remis à la municipalité d'Annemasse pour l'année 2022.

Monsieur Didier BERGE a décidé de se retirer pour raisons personnelles, et la charge du rucher reviendra à monsieur Nicolas TILYSTIAK pour 2023, qui restera accompagné de monsieur André FAVRE.

6) Vie du rucher

Ce printemps magnifique a permis au rucher école une récolte d'environ 300 kilogrammes de miel au total entre Moussy et Arthaz. Hélas la sécheresse sur la suite de la saison n'a pas permis une autre récolte. Merci aux élèves et moniteurs volontaires qui sont allés s'occuper avec sérieux des colonies et qui ont participé à l'extraction de notre miel.

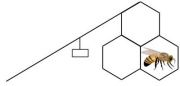
7) Communication

Pour le site internet, son élaboration et la vie du site demandent un investissement important, pour cela nous remercions amplement monsieur Roland DETRAZ qui grâce à ses articles le faire vivre.

Toutes nos réunions de fin de mois ainsi que la majorité de celles du Conseil d'Administration se sont déroulées par téléconférence via l'outil Mumble, et nous remercions monsieur Pierre DEHEN pour la mise à disposition de son temps relative à l'aide à l'installation du logiciel. La facilité de d'organisation et de réalisation des téléconférences nous pousse à maintenir la majorité des réunions sous ce format (et aussi désormais la réservation de la salle de la MJC demande un état des lieux avant ET après, donc très lourd), tout en maintenant une rencontre physique (que ce soit une réunion, un pique-nique, un atelier...etc) de façon régulière tout au long de l'année (j'entends par là bimensuelle).

8) Piège frelon asiatique

La démission de notre spécialiste frelon monsieur Damien LECHEVALLIER du conseil d'administration a entraîné au sein de l'association une « perte d'élan » dans notre lutte collective contre *vespa velutina* pour 2022, nous nous en excusons. Pourtant l'envahisseur est bien de plus en plus présent sur notre territoire, en témoigne les très nombreux signalements relevés cette année. Pour 2023, grâce aux efforts du syndicat en la personne de monsieur Pierre TOMAS-BOUIL avec la négociation d'une subvention de la région pour l'achat de pièges



qui seront remis aux apiculteurs volontaires, nous espérons pouvoir participer activement en fournissant le support de notre réseau associatif pour la communication et la distribution des pièges.

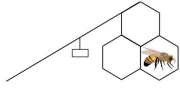
9) Objectifs futurs

- a) Nous maintenons notre volonté de travailler de concert avec l'initiative du Syndapi74 pour la recherche de souches d'abeilles endémiques (en participant à l'évaluation des reines produites).
- b) Nous espérons pouvoir participer activement au piégeage de *vespa velutina* via la mise en place des pièges obtenus par le Syndapi74 et financés par le conseil départemental de Haute-Savoie.
- c) Pour 2023, nous avons déjà presque une trentaine d'inscriptions (27 élèves au 13 janvier) pour les cours débutants à Moussy, ce qui représente plus de trois quart de l'effectif maximum.
- c) Le projet d'extension du bâtiment du rucher de Moussy est en cours d'élaboration. Nous avons actuellement pour projet l'installation de containers maritimes entre le chalet et le parking.
- d) La mise en place du nouveau site internet, prévue l'année passée prend plus de temps que prévu. Nous espérons pouvoir la conduire en 2023, en incluant comme fonctionnalité la possibilité de réaliser les adhésions en ligne (comme pour le site du Syndapi74).

Je clos ce rapport d'activité en réitérant mes compliments aux membres du Conseil d'Administration pour leur travail et à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide à la bonne marche de notre association. Merci à monsieur Pierre DEHEN qui a assuré l'impression des convocations et adhésions que vous avez reçues par courrier. Merci à notre ancien président monsieur André FAVRE, d'être toujours présent et très actif à nos côtés ! Cette association ne fonctionnerait pas sans le travail méticuleux et la présence de notre secrétaire monsieur Alain Lacraz.

Je renouvelle mon appel à rejoindre le Comité d'Administration pour faire vivre notre belle association et partager notre passion pour l'apiculture. Plus précisément, les postes ou responsabilités suivants sont recherchés :

- Trésorier
- Gestionnaire pour les manifestations
- Responsable frelon asiatique
- Gestionnaire pour le matériel



Avez-vous des questions sur le rapport moral ?

À cette question, aucune personne ne prend la parole.

Monsieur Alain LACRAZ, Secrétaire, prend alors la parole pour demander le vote d'approbation du rapport en demandant aux éventuelles personnes présentes mais non adhérentes en 2022 de ne pas voter.

- Mise au vote du rapport d'activité

- Personnes votant contre : aucune
- Personnes s'abstenant : aucune
- Personnes votant pour : unanimité

Le rapport d'activité est accepté

Monsieur Alexis ASSENS poursuit ainsi :

Je passe maintenant la parole à monsieur Pierre DEHEN, Trésorier, qui va nous présenter le rapport financier de l'année 2022. Je le remercie pour cette lourde tâche qu'il assume.

A la suite du bilan financier, nous passerons au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

A Reignier, le 19 Janvier 2023.

Alexis ASSENS

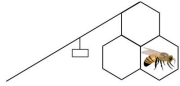
- Monsieur Pierre DÉHEN présente le rapport financier 2022

Les pièces comptables du rapport financier sont mises en annexe de ce procès-verbal.

- Mise au vote du rapport financier

- Personnes votant contre : aucune
- Personnes s'abstenant : aucune
- Personnes votant pour : unanimité

Le rapport financier est accepté



- Monsieur Roland DÉTRAZ remet les diplômes aux élèves de la promotion 2022 ayant validé le nombre suffisant de cours théoriques et pratiques. Un Opinel® ou un lève cadre leur sera remis le jours d'APITROC (samedi 25 mars).

- Renouveaulement du tiers sortant

Pour mémoire, le Conseil d'Administration se composait en 2022 des personnes suivantes :

	Nom	Prénom	Année élection	Fonction
1	ASSENS	Alexis	Janvier 2021	Président
2	DEHEN	Pierre	Mars 2022	Trésorier
3	LACRAZ	Alain	Décembre 2019	Secrétaire
4	TOULLEC	Christiane	Décembre 2018	Bibliothécaire
5	BOVAGNE	Magali	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
6	LEROI	Bertrand	Décembre 2018	Membre du Conseil d'Administration
7	LECHEVALLIER	Damien	Décembre 2019	Membre du Conseil d'Administration
8	MICHELET	Christine	Décembre 2019	Secrétaire Adjointe
9	DETRAZ	Roland	Décembre 2018	Responsable de l'enseignement
10	FLECHET	Lucas	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
11	LARATTE	Christine	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration

- Messieurs Damien LECHEVALLIER et Lucas FLÉCHET ont présenté leur démission.

- Afin de compléter le tiers sortant, monsieur Bertrand LEROI a été désigné car il est l'une des personnes les plus anciennes à leur poste. De nouveau candidat à son poste, nous votons pour sa réintégration :

- Personnes votant contre : aucune
- Personnes s'abstenant : aucune
- Personnes votant pour : unanimité

Monsieur Bertrand LEROI est réélu au sein du Conseil d'Administration.

- Monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ a présenté sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Nous votons pour son intégration au sein du Conseil d'Administration :

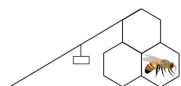
- Personnes votant contre : aucune
- Personnes s'abstenant : aucune
- Personnes votant pour : unanimité

Monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ est élu au sein du Conseil d'Administration.

- Monsieur Nicolas TILITYAK a présenté sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Nous votons pour son intégration au sein du Conseil d'Administration :

- Personnes votant contre : aucune
- Personnes s'abstenant : aucune
- Personnes votant pour : unanimité

Monsieur Nicolas TILISTYAK est élu au sein du Conseil d'Administration.



- Pour 2023, le Conseil d'Administration se compose donc des personnes suivantes :

	Nom	Prénom	Année élection	Fonction
1	ASSENS	Alexis	Janvier 2021	Président
2	DEHEN	Pierre	Mars 2022	Trésorier
3	LACRAZ	Alain	Décembre 2019	Secrétaire
4	TOULLEC	Christiane	Décembre 2018	Bibliothécaire
5	BOVAGNE	Magali	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
6	LEROI	Bertrand	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
7	DELÉTRAZ	Jean-Charles	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
8	MICHELET	Christine	Décembre 2019	Secrétaire Adjointe
9	DÉTRAZ	Roland	Décembre 2018	Responsable de l'enseignement
10	TILISTYAK	Nicolas	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
11	LARATTE	Christine	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration

- L'Assemblée Générale se termine à 21 heures 45.

- L'Assemblée Générale est suivie d'une collation servie au bar de la MJC.

Alain LACRAZ
Secrétaire